

édito

La saison touristique s'achève, et malgré un contexte économique difficile, les acteurs du tourisme local ont su encore une fois satisfaire aux attentes des nombreux touristes venus découvrir notre territoire aux multiples richesses patrimoniales, paysagères, culturelles...

Peu présente jusqu'alors dans ce domaine, je souhaite que la communauté de communes puisse prendre à l'avenir une place grandissante dans ces démarches et actions locales, pilotées et menées brillamment par nos offices municipaux du tourisme, et concrétiser plus que jamais notre objectif de se positionner en territoire d'accueil et d'excellence.

C'est la raison pour laquelle j'ai proposé au conseil de communauté de lancer une réflexion pour faire de la communauté de communes un acteur à part entière du tourisme, en partenariat et concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux, départementaux et locaux.

À l'heure où seule la création de richesse s'appuyant sur nos forces économiques et touristiques nous permettra de rester un territoire attractif, et maintenir au sein de nos communes les services élémentaires à la population, la communauté de communes s'est d'ores et déjà activement engagée dans le futur aménagement numérique du territoire, pilotée par le Conseil Général du Gers, en devenant membre fondateur du syndicat mixte Gers Numérique qui aura pour objectif de proposer à l'ensemble des habitants du territoire une solution en très haut débit d'ici 2017.

J'ai souhaité que ces réflexions et démarches puissent s'intégrer naturellement dans les débats qui conduiront au renouvellement de l'assemblée communautaire en 2014, pour lequel vous serez amenés pour la première fois à désigner vos délégués communautaires.

Ce nouvel élan pour la communauté se traduira également par la création d'un siège administratif en 2014, en capacité de répondre aux missions et compétences nouvelles qui seront dévolues à la communauté de communes, dans le souci d'un meilleur accueil au public.



Bernard LAPEYRADE
Président de la CCLG

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Un NOUVEAU SIÈGE administratif

Après la pépinière d'entreprises en 2009, qui abrite le service économie, et l'atelier des services techniques en 2011, la communauté de communes va se doter d'un nouvel équipement pour ses services administratifs.



Les locaux actuels du siège de la CCLG, mis à disposition à la maison des associations par la commune de Fleurance depuis la constitution de la communauté en 1999, ne sont plus assez fonctionnels pour accueillir l'ensemble des services et répondre aux missions et compétences toujours plus nombreuses qui sont confiées à la communauté de communes.

Ce nouveau bâtiment sera situé sur le site du Moulin du Roy à Fleurance à proximité du Centre pédagogique de l'Environnement Durable, qui accueille déjà l'école de musique communautaire, et s'intégrera dans un programme d'ensemble d'aménagement de cet espace public souhaité par la commune.

Sur une surface de 575 m², il répondra à toutes les exigences en matière d'accessibilité et d'accueil du public, dans une intégration paysagère respectueuse du cadre patrimonial existant. Les travaux sont programmés à partir du dernier trimestre 2013 pour se finaliser dans le courant du 2^{ème} trimestre 2014 ■

gique de l'Environnement Durable, qui accueille déjà l'école de musique communautaire, et s'intégrera dans un programme d'ensemble d'aménagement de cet espace public souhaité par la commune.

ÉCONOMIE

SOUTIEN FINANCIER aux acteurs économiques

La communauté de communes met en place un **régime d'aides directes sous la forme d'avance remboursable auprès des entreprises** pour les accompagner dans leurs projets de développement et leur recherche de financement.

Cette volonté forte de la communauté de communes permettra un nouvel accompagnement en complément des dispositifs existants pour la création et reprise d'activités dans l'espoir de constituer un levier au financement des entreprises et à la création d'emplois.

Validé par la Région Midi-Pyrénées, qui gère l'ensemble des aides économiques, ce dispositif a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire du 1^{er} juillet 2013.

La Communauté de communes de la Lomagne Gersoise apporte ainsi une aide financière sous la forme d'avances remboursables (prêt sans intérêt) pour la réalisation d'investissements productifs et pour le financement du besoin de trésorerie court terme.

L'objectif est de **soutenir et d'accompagner les projets de développement des entreprises existantes** (créées depuis 3 ans, inscrites au Registre du Commerce ou Répertoire des Métiers) afin d'assurer leur pérennité et leur croissance.

L'avance, d'un **montant maximum de 10 000 € pour les investissements (de modernisation, informatiques, aménagements) et de 2 500 € pour le besoin de trésorerie**, doit permettre un effet levier dans la validation du plan de financement du projet de l'entreprise.

Toute demande fait l'objet d'un dossier de candidature et d'un accompagnement par le service économie pour vérifier l'éligibilité du projet ■

↳ **Contact : Basile BOUBERT - Service Economie**
> 05 62 29 52 40
economie@lomagne-gersoise.com

La communauté de communes mène de nombreuses actions dans le cadre de ses compétences : aménagement de l'espace, développement économique et touristique, cadre de vie, environnement, voirie, école de musique... Cette rubrique vous propose un point sur l'avancement des projets en cours.

DÉVELOPPEMENT

Déployer l'accès à INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT en Lomagne Gersoise

Lors du Conseil de Communauté du 1^{er} juillet dernier, les élus ont voté l'adhésion au syndicat mixte "Gers Numérique" qui mettra en œuvre le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique.



Dans le cadre du Plan Gouvernemental Très Haut Débit, le Conseil Général du Gers a élaboré un **Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)**, qui dresse un plan d'action pour déployer des solutions technologiques visant à accéder en tout point du territoire à des offres d'accès à Internet de 8 à 10 Mbps minimum, et à équiper les foyers en fibre optique dans les communes ayant une densité de population suffisante. **Le Département du Gers s'est ainsi positionné pour mettre en œuvre, en partenariat avec les communautés de communes, un programme ambitieux mixant les technologies existantes (fibre optique / filaire / hertzien / satellite).**

Conscients que le déploiement de l'internet à très haut débit contribue à l'attractivité et à la dynamisation du territoire, et que les usages de l'Internet ont considérablement évolué depuis quelques années, **les élus de la CCLG ont unanimement souhaité poursuivre leur engagement pour la résorption des zones blanches engagée en 2008 en s'intégrant activement et sans attendre dans la démarche départementale pour l'aménagement numérique du territoire communautaire.**

Des objectifs ciblés :

- Pour le grand public, le schéma prévoit de fournir dès 2017 à 100% des Gersois un accès aux offres "Triple Play" (Internet / Téléphonie / TV) puis atteindre 100% de couverture Très Haut Débit dès 2022 en s'appuyant notamment sur la 4G.
- Les sites stratégiques et notamment les Zones d'Activité Economique seront desservis en Très Haut Débit.

Un mix technologique à déployer sur le territoire de la Lomagne Gersoise :

Le programme consiste à mettre en œuvre dans les 4 prochaines années différentes technologies :

- la fibre optique jusqu'à l'abonné pour les communes de Fleurance et Lectoure (connexion à 100 Mbps)
- la montée en débit sur 17 sous-répartiteurs du territoire (connexion à 40 Mbps)
- la montée en débit des réseaux hertziens existants (connexion à 20 Mbps)
- l'appui des accès par liaison satellite pour les zones résiduelles non desservies (connexion à 8 Mbps).

L'ensemble du projet est porté par un syndicat mixte regroupant le Conseil Général et les communautés de communes gersoises.

Ce projet d'aménagement bénéficiera des aides de l'Etat, de la Région et de l'Europe qui permettront de réduire le coût d'autofinancement pour le Département et les communautés de communes.

Le coût global de l'opération s'élève pour le territoire communautaire à plus de 15 millions d'euros dont la communauté supportera 3 millions répartis sur 20 ans ■

• Contact : service NTIC

05 62 64 22 55 – ntic@lomagne-gersoise.com

CARNET DE CHANTIERS

- **ZA des Gâlis à Lectoure** : début des travaux d'aménagement en septembre 2013.
- **Zone Industrielle de Fleurance** :
Finalisation des travaux d'extension de la ZI du Berdoulet
Concertation en cours pour les travaux de réfection de la voie de desserte (travaux programmés début 2014).
- **Travaux de voirie** de juillet à novembre 2013 sur 24 communes et 40 kms.



BLOC-NOTES

INTERCOMMUNALITÉ

De nouvelles règles pour la désignation et la répartition des représentants des communes

Jusqu'à présent, dans les communautés de communes, les conseillers communautaires étaient élus par et parmi les conseils municipaux, qui désignaient ainsi leurs représentants au sein de l'assemblée communautaire.

La loi de réforme des collectivités locales met en œuvre une réforme du mode de désignation des représentants des communes, et prévoit que les candidats au mandat de délégué communautaire seront fléchés au sein de la liste municipale et figureront ainsi sur un seul et même bulletin de vote.

Les électeurs seront donc appelés à désigner leur(s) conseiller(s) communautaire(s) lors des prochaines élections municipales, qui auront lieu les 9 et 16 mars 2014.

Nouvelle répartition des sièges au sein du conseil communautaire :

La représentation au sein du conseil communautaire est désormais encadrée et répond à des critères démographiques fixés par le législateur. Les communes membres de la communauté de communes ont été ainsi appelées à se prononcer sur ce nouveau mode de répartition des sièges et se sont accordées pour une répartition en fonction de leurs populations, souhaitant ainsi conserver les principes de représentation qui avaient prévalu à la création de la communauté de communes en 1999.

Le nombre de sièges du futur Conseil communautaire est ainsi fixé à 77 délégués titulaires pour représenter les 43 communes du territoire et 20262 habitants, avec la répartition suivante :

- Pour les 37 communes de moins de 500 habitants : 1 siège par commune ;
- Pour les communes de plus de 500 habitants (Miradoux, Montestruc, Pauilhac et La Romieu) : 2 sièges par commune ;
- Le solde entre les communes de Fleurance (20 sièges) et Lectoure (12 sièges) selon leur population respectives.

Cette rubrique présente les initiatives menées sur le territoire par différents acteurs (collectivités, entreprises, associations...).

Si vous souhaitez nous faire part d'une démarche intéressante, contactez la communauté de communes par téléphone (05 62 64 22 55) ou par courriel : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com

ENVIRONNEMENT

La Poste joue la carte du DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Poste diversifie ses activités et développe des services en se positionnant comme **entreprise "éco-responsable"**. A ce titre, elle renouvelle ses équipements en investissant dans des véhicules électriques.



EN DIRECT



Entretien avec **Lionel GARRIGUE**,
Directeur d'Établissement de La Poste Courrier Pays de Gascogne

"La Poste s'est engagée dans une ambitieuse politique de réduction de ses émissions de CO₂"

Comment déclinez-vous cette initiative au niveau local ?

"A Fleurance, les facteurs sont équipés depuis juin de la gamme complète des véhicules électriques utilisés pour la collecte et la distribution du courrier : 2 vélos à assistance électrique, 1 quad électrique (appelé Quadéo) et 3 voitures électriques. Depuis août, avec l'arrivée du second quad électrique, plus d'un tiers des tournées du site Courrier de Fleurance sont distribuées avec des véhicules électriques. Le parc de nouveaux véhicules de la Poste sera inauguré le 16 septembre prochain devant le centre pédagogique du développement durable."

Pourquoi cette démarche de la Poste et comment se traduit-elle ?

"Consciente de la nécessité de contribuer à la préservation du climat, La Poste s'est engagée dans une ambitieuse politique de réduction de ses émissions de CO₂. L'éco-conduite, le déploiement de la plus importante flotte au monde de véhicules électriques, la gestion responsable des bâtiments ou encore le lancement d'offres respectueuses de l'environnement comme la Lettre verte ont déjà permis de réduire significativement les émissions de CO₂. 6% des émissions ont pu être réduites entre 2011 et 2012."

"10 000 voitures électriques pour les facteurs" : c'est le nom du programme que La Poste déploie d'ici 2015 pour la collecte et la distribution du courrier sur l'ensemble du territoire."

Quelles sont les autres actions menées en termes de "développement responsable" ?

"La Poste est l'entreprise qui dispose du plus grand parc automobile de France. Alors, au-delà de l'utilisation de véhicules électriques, elle a décidé de compenser intégralement les émissions de CO₂ qu'elle ne peut réduire ; cela se traduit par le financement de projets, qui eux, engendrent une réduction de CO₂. Les postiers ont choisi un projet d'installation de filtres à eau au Kenya. Le courrier devient le premier média totalement neutre en CO₂." ■

HISTOIRE / PATRIMOINE

Histoire de la Résistance et de la Déportation dans le Gers

Le Musée de la Résistance à Auch propose une visite au cœur de l'Histoire Gersoise de la 2nde guerre mondiale, de 1939 jusqu'aux jours de la libération du territoire national.

Le Gers fait partie des départements les plus actifs dans la Résistance et a été le terrain de nombreux combats, opérations aériennes, sabotages mais aussi de nombreuses actions répressives de l'Occupant.

Les fondateurs du Musée de la Résistance et de la Déportation sont trois résistants qui ont voulu témoigner de cette histoire : Marcel Daguzan, Louis Leroy et Louis Villanova. Ils ont commencé en 1954 à constituer une collection d'objets (armes, parachutes, cachets clandestins, tenues, brassards...) ayant appartenu à des résistants. Le musée commémore des hommes et des femmes déportés. Leurs tenues et les objets ramené des camps, ainsi que des lettres à leurs familles y sont exposés. Le nom de chacun d'entre eux figure sur un grand panneau.

Plus de 700 pièces ont été inventoriées.

Ce lieu de mémoire collective est ouvert au public gratuitement sur demande ■



→ **Contact :**
Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation du Gers
Rue Pagodéoutés
32000 AUCH
Tél : 05 62 05 01 32
<http://musee32-resistance.voila.net>



BIENVENUE aux nouveaux arrivants

La Lomagne Gersoise, se positionnant activement comme territoire d'accueil de nouvelles populations et d'acteurs économiques, a le plaisir de vous présenter à chaque numéro quelques nouveaux arrivants économiques qui contribuent au dynamisme du territoire. Retrouvez l'ensemble des annonces et présentations détaillées sur notre site web : <http://www.lomagne-gersoise.com/Les-entreprises-locales>

services

Sylvie CAU

- **Domaine de Brechan - 32500 FLEURANCE**
- **Tél : 06 83 98 70 82**
- **E-mail : sylviecau.cip@sfr.fr**

Conseil en orientation scolaire, emploi et recrutement. Sylvie Cau, 15 ans d'expérience professionnelle, propose ses prestations aux personnes en recherche d'emploi, en évolution professionnelle, ou aux jeunes en phase d'orientation scolaire. Elle a développé divers outils et méthodologies de conseil et d'accompagnement pour tous ceux qui recherchent des solutions concrètes dans leur démarche de reconversion et d'orientation.



restauration

COMME À LA MAISON

- **M. et Mme TURCHI**
- **29, Place de la République**
- **32500 FLEURANCE**
- **Tél : 05 81 41 98 12 / 06 23 61 32 67**

M. et Mme Turchi ont repris le Salon de Thé "Comme à la Maison" à Fleurance. Ils vous proposent thé, café ou autres boissons fraîches et la dégustation de chocolats de diverses origines. Un plat du jour et un dessert traditionnel fait maison peuvent également être servis à toute heure de la journée.



commerce

LE JARDIN DES FÉES
Marie TAUZIÈDE

- **Centre C^{ial} Intermarché - 32700 LECTOURE**
- **Tél : 05 62 28 17 79**
- **E-mail : lejardindesfees@orange.fr**

Le Jardin des Fées vous propose une large gamme de fleurs coupées, de compositions florales ainsi que des plantes d'intérieur ou d'extérieur. A votre écoute, Marie Tauziède vous apportera ses conseils en fonction des événements à célébrer. Possibilité de livraisons à domicile. Ouvert du mardi au samedi (9h30-12h30 et 14h-19h) et le dimanche (9h30-12h).



artisanat

USILAB 32
M. LABADIE

- **Rue Delor - 32480 LA ROMIEU**
- **Tél : 07 78 35 97 44 / 05 62 28 83 93**
- **E-mail : usilab32@orange.fr**

M. Labadie a lancé son activité de tourneur, fraiseur et d'usinage de précision en avril 2013. Dans son atelier installé à La Romieu, il réalise des pièces mécaniques pour les particuliers et les professionnels de tous secteurs (mécanique agricole, industrie, artisans...). N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations sur ses prestations.



restauration

LE CHANTPIE

- **M. Nicolas VITALI**
- **24, Place de la République**
- **32500 FLEURANCE**
- **Tél : 05 62 64 04 85**

M. Vitali a repris le Bar-Restaurant Le Chantpie et vous accueille de 6h à 20h en semaine, et jusqu'en soirée le vendredi et samedi. Ouverture à 8h le dimanche. Dans un décor rénové et modernisé, différentes formules vous sont proposées (plat du jour, entrée-plat ou plat-dessert, formule complète...) avec au choix plusieurs grillades et salades.



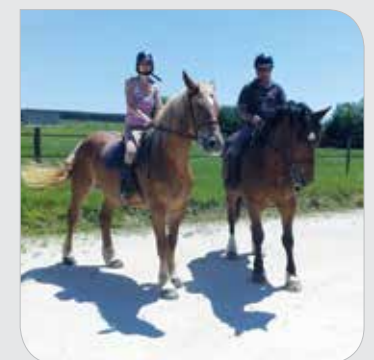
services

SAS Techniques Equestres Spécialisées

- **M. Sébastien MIRADA**
- **Au village - 32500 LA SAUVETAT**
- **Tél. : 06 59 21 41 24**
- **E-mail : bastienmrd@msn.com**

Créée en mai 2013, l'entreprise forme les brigades équestres des polices municipales et les brigades vertes, ou des sociétés de sécurité.

Ancien formateur à la police nationale, M. Mirada forme les chevaux pendant plusieurs mois afin de les désensibiliser et les préparer à évoluer dans des environnements urbains.



services

BIO COMPLICES SAS

- **Lætitia et Anthony BUSSET**
- **Le Nailhé - 32380 CADEILHAN**
- **Tél : 06 86 87 80 86**
- **E-mail : contact@biocomplices.fr**
- **Site internet : www.biocomplices.fr**
- **Facebook : Bio-Complices-Paniers-Bio**

Chaque semaine, ils vous proposent, sans engagement, des paniers personnalisables de fruits et légumes du Sud-Ouest issus de l'Agriculture Biologique ainsi qu'une épicerie 100% locale, livrés sur votre lieu de travail ou en points relais. Plus d'infos sur les paniers et nouveaux produits d'épicerie sur leur site internet.



commerce

SUD OUEST SOL MUR (S.O.S.M.)

- **M. et Mme VANDRIESSCHE**
- **Route d'Auch - 32390 MONTESTRUC/GERS**
- **Tél : 06 16 74 65 76 / 06 16 73 26 56**
- **E-mail : contact.sosm@gmail.com**
- **Site internet : www.diffusionsolmur.fr**

SOSM, plateforme du Sud-Ouest et partenaire exclusif de DSM (Diffusion Sol Mur), est le spécialiste des revêtements sols et murs sans raccord, fabriqués en marbre, résine et pierres naturelles, adaptés à tous types d'usage, aussi bien pour les particuliers que les professionnels (façade, terrasse, allée, piscine, pièces intérieures...). Show-room de présentation de l'ensemble des produits à disposition de la clientèle.



artisanat

VERANDABEL
M. DEGHILAGE et M. CAZAC

- **1, avenue Pierre de Coubertin**
- **32500 FLEURANCE**
- **Tél : 05 62 59 57 47 - Fax : 05 62 59 61 20**
- **E-mail : verandabel@orange.fr**

La Sarl VERANDABEL est spécialisée dans la conception, la réalisation et la pose de vérandas sur mesure grâce à l'utilisation d'un logiciel dédié. Ses activités concernent également la pose de menuiseries aluminium et PVC. Renseignements et conseils sur simple demande.



services

I.D.S. SÉCURITÉ (Incendie Détection Sécurité)

- **M. MATELOT**
- **"Au Baron" - Route de Tourrenquets**
- **32390 GAVARRET-SUR-AULOUSTE**
- **Tél : 05 62 05 37 79 / 06 30 70 75 58**
- **E-mail : infos@ids-securite.com/**
- **Site internet : http://www.ids-securite.com**

I.D.S. Sécurité est spécialisée dans l'installation et la maintenance d'alarmes Intrusion, Incendie et également dans les systèmes de Vidéosurveillance. Réalisation de plans d'Évacuation et d'Intervention pour tout type de bâtiment. L'entreprise est agréée par les assurances.

